|  |
| --- |
| EESCLogo_FR |

**FR**

**Réunion annuelle des présidents et secrétaires généraux
des conseils économiques et sociaux de l’UE et du Comité économique et social européen**

**Vidéoconférence, le 9 septembre 2020**

**Les défis de la démocratie participative contemporaine dans une Europe
qui se reconstruit: une première contribution des conseils économiques et sociaux
et institutions similaires à la conférence sur l’avenir de l’Europe**

**CONCLUSIONS**

***Les présidents et secrétaires généraux des conseils économiques et sociaux nationaux de l’UE (CES) et du Comité économique et social européen (CESE) se sont réunis par vidéoconférence le 9 septembre 2020. Ils présentent les conclusions suivantes, qui portent un message clair de soutien au projet européen de relance et de reconstruction à la suite de la crise provoquée par la pandémie.***

***La réunion annuelle de cette année a lieu à un moment tout à fait crucial, alors que l’UE subit les conséquences de la plus grave crise sanitaire de son histoire, et à la veille de l’adoption et de la mise en œuvre du train de mesures pour la relance et la reconstruction ainsi que du lancement de la conférence sur l’avenir de l’Europe.***

À la suite d’un débat approfondi avec les délégations lors de la réunion annuelle, les présidents et secrétaires généraux des CES nationaux et du CESE estiment que:

1. **la crise liée à la pandémie menace gravement la résilience des sociétés, des économies et des systèmes de santé et pose des défis majeurs aux institutions européennes** en ce qu’elle a déjà, notamment, mis au jour les faiblesses et les limites du projet européen tel qu’il existe actuellement. Il est impératif d’apporter une réponse rapide à cette situation d’urgence mondiale afin de préserver la santé publique, le bien-être économique et les systèmes sociaux, ainsi que l’essence même de la démocratie;
2. **la relance, qui devra remédier aux conséquences de la crise du coronavirus, ne pourra être couronnée de succès que si elle s’accompagne d’une restructuration de la société dans laquelle nous vivons et d’un renforcement du projet européen.** Nous ne pouvons nous contenter de rétablir la situation antérieure: nous devons la restructurer et l’améliorer. Les CES estiment que ces deux opérations devront reposer sur les principes qui guident tous nos travaux: la protection des droits de l’homme et des droits sociaux, des valeurs démocratiques et de l’état de droit, de la bonne gouvernance et de la responsabilité démocratique, l’exploitation de tout le potentiel du marché unique, la réalisation des objectifs de développement durable et la création d’une économie circulaire. Il est essentiel que les investissements, quels qu’ils soient, donnent lieu à une transformation structurelle de l’économie européenne qui, tout en préservant la cohésion sociale, mène l’UE sur la voie d’une souveraineté alimentaire, d’une pollution zéro, d’un rétablissement de la diversité et de la neutralité climatique d’ici 2050 au plus tard;
3. le Semestre européen est d’une importance capitale. À partir de cette année, il sera axé sur une stratégie de croissance durable et sera crucial pour la mise en œuvre des plans de relance nationaux. La société civile, au niveau tant européen que national, souhaite être pleinement impliquée dans le processus du Semestre et est bien équipée pour ce faire. Les CES de l’UE, déjà étroitement associés chaque année au programme national de réforme (PNR) dans le cadre du Semestre européen, devraient également l’être à l’élaboration du plan de relance de leur pays;
4. il est en outre impératif de comprendre pourquoi certains groupes sociaux se sont trouvés plus vulnérables pendant la crise, du fait aussi bien d’une protection insuffisante contre la contagion que de la perte de leurs moyens de subsistance, et d’œuvrer à limiter cette vulnérabilité à l’avenir: **nul ne doit être laissé pour compte**;
5. quelles que soient la qualité et l’étendue des **mesures** adoptées, elles ne seront efficaces et acceptées que si elles **sont menées à l’échelon local et touchent les personnes qui sont censées en bénéficier**. Il est donc essentiel de faire en sorte qu’elles soient mises en œuvre de manière efficace, transparente et équitable;
6. surtout, l’un des principaux enseignements de la crise du coronavirus est que les systèmes de santé de presque tous les pays européens doivent être renforcés par la création d’une «Union européenne de la santé», comme l’a proposé la Commission européenne dans son programme «L’UE pour la santé»;
7. **les organisations patronales et syndicales et les autres organisations de la société civile ont joué un rôle majeur dans l’élaboration de mesures appropriées et ont contribué de manière décisive à rendre tolérables pour les entreprises et les citoyens des mesures souvent très difficiles.** Elles ont mené un grand nombre d’initiatives et apporté de nombreuses réponses opportunes au cours des derniers mois. Exemples parmi d’autres de ces récentes expériences: dans un certain nombre d'États membres, les syndicats et les employeurs ont été très actifs dans l'élaboration et la mise en œuvre de mesures concernant le travail et les relations industrielles, par exemple les "protocoles de retour au travail; de nouvelles conventions collectives ont été signées, élargissant aux travailleurs l’accès aux régimes de chômage; les partenaires sociaux ont proposé des instruments de soutien aux travailleurs indépendants et aux entrepreneurs individuels, conclu des accords en matière de santé et de sécurité et convenu de mesures en matière d’emploi au bénéfice des travailleurs; enfin, d’autres organisations de la société civile ont diffusé des informations sur les mesures d’urgence prises par les pouvoirs publics pour protéger les consommateurs, mis en place des systèmes d’apprentissage à distance pour aider les enseignants et les apprenants, soutenu les professionnels de la santé, les communautés locales et les groupes vulnérables affectés par la pandémie et adopté une multitude d’autres mesures qui ont témoigné d’un engagement inconditionnel à continuer d’apporter un soutien vital aux personnes vulnérables et dans le besoin.
8. la solidarité intergénérationnelle sera un facteur clé pour surmonter la crise. Cette solidarité et cet engagement prennent tout leur sens lorsqu’il s’agit d’intégrer les jeunes dans la société, en termes de travail, de formation et d’apprentissage, mais également d’aider les personnes en situation de handicap et de perte d’autonomie, ainsi que nos aînés, en faisant en sorte qu’ils soient pris en charge à domicile ou dans des établissements spécialisés. Enfin, la société civile est résolue à soutenir la lutte contre les violences intrafamiliales faites aux femmes et aux enfants;
9. s’il existe des exceptions dans certains pays, il n’en demeure pas moins qu’une grande majorité des CES nationaux ont vu leur rôle globalement renforcé;
10. **ancrés comme ils sont dans la réalité de nos sociétés et de nos économies, les partenaires sociaux, les autres organisations de la société civile et les CES devront jouer un rôle clé dans ce processus de relance et de reconstruction.** Le CESE, associé au réseau de CES nationaux, est en effet l’enceinte idéale pour diffuser les bonnes pratiques, échanger des points de vue et partager les meilleures solutions en matière de relance et de reconstruction;
11. **dans le même temps, nous sommes confrontés à une crise structurelle de la représentation.** Le modèle actuel est heurté de plein fouet par des changements majeurs qui bouleversent les organisations représentatives traditionnelles et ont des effets négatifs sur les organismes intermédiaires. L’évolution de la bonne gouvernance au XXIe siècle ne pourra faire l’impasse sur la demande croissante de participation du public au processus politique, tant à l’échelon national qu’au niveau européen. Les CES doivent relever le défi de répondre à cette demande croissante dans leurs activités, tout en respectant la culture et les formes de dialogue social qui prévalent dans les différents États membres. Certains d’entre eux sont à l’avant-garde de ces évolutions et sont parvenus à concevoir et mettre en œuvre avec succès des instruments de participation. Les plateformes de la société civile, les panels de citoyens ou les consultations structurées en ligne sont quelques-uns des modèles qui ont connu un succès remarquable;
12. **à la veille de la conférence sur l’avenir de l’Europe, les CES européens réaffirment leur volonté de coopérer pleinement avec les gouvernements et les parlements et de participer aux processus de conception, de formulation et de mise en œuvre à tous les niveaux et à toutes les étapes, et sur toutes les questions spécifiques, en vue de protéger la santé, la sécurité et le bien-être des citoyens.** Ils estiment que les mesures envisagées ne devraient être adoptées que par la voie du dialogue social et de la recherche de consensus, et qu’après avoir reçu la contribution et obtenu l’accord des partenaires sociaux et de la société civile organisée. Dans le contexte de ce nouveau processus de relance et de reconstruction, les CES espèrent que la prochaine conférence sur l’avenir de l’Europe sera l’occasion de renforcer et d’approfondir la structure institutionnelle de l’Union et de véritablement renouveler le projet européen, afin que l’UE soit en mesure de relever les défis des prochaines décennies et de répondre au désir d’Europe des nations européennes.

**\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**